
Compte rendu du Conseil Municipal du 4 septembre 2009

Points dernière réunion

- La responsabilité de la remise en état du Chemin Rural n°9 pour le projet de sentiers de randonnée est à définir.
- Le four de la cantine scolaire a été livré et installé une semaine avant la rentrée et donne satisfaction.
- L'éclairage du stade doit être inversé du petit terrain vers le grand, le Sporting Club de Villeperdue étudiera la faisabilité de ce changement.
- Le raccord du bitume du virage de l'Essert a été fait, le miroir près l'Arche a été changé, le nettoyage du fossé rue des Champs Gibert a été effectué mais demande à être revu, celui situé au Haut Bry a également été fait.
- Le câble de téléphone rue des Champs Gibert n'est pas réparé malgré les signalements à France Telecom.
- Des adhésifs fluorescents vont être commandés pour signaler les barrières d'arrêt de bus.
- Le marquage au sol des arrêts de bus du Haut Bry et de la Bourde reste à faire.

Renouvellement de convention de mise à disposition auprès de la SAFER

Les élus décident de procéder au renouvellement de cette convention d'une durée de trois ans, renouvelable une fois, et qui concerne les terrains situés à la Fenailière, la Godinière et la Saulaye.

LGV

Recours gracieux

Suite à la Déclaration d'Utilité Publique et à la lecture du dossier des engagements de l'Etat, nombre de communes, dont certaines, via l'Association des Communes d'Indre et Loire (ACIL), ont engagé un recours gracieux pour montrer leur mécontentement.

Ce recours porte sur :

- la procédure de concertation insatisfaisante
- le coût avantage dont l'Indre et Loire ne perçoit pas les avantages
- l'absence de cohérence entre les infrastructures locales.

Rétablissement des voiries

La question du remembrement ne peut s'envisager sans la connaissance de l'emprise des futures voiries, ainsi, le rétablissement des voiries sera abordé lors de la prochaine commission d'aménagements fonciers organisé par le Conseil Général le mardi 8 septembre.

La Poste

Création agence postale

La commune n'a pas obtenu de la part de la Poste l'aide suffisante pour aménager les locaux actuels de la mairie pour la création d'une agence postale. La Poste était cependant disposée à installer, sans travaux, une agence postale dans le grenier de la mairie situé au 1^{er} étage. Ce grenier n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, la municipalité refuse une telle installation, d'autant plus que la responsabilité d'un service public non accessible incomberait à la collectivité. En conséquence, et en l'état, les négociations entre la Poste et la municipalité sont suspendues.

Manifeste contre le projet de loi de transformation de statut

Les élus soutiennent et s'associent au manifeste sur le retrait du projet de loi de transformation de la Poste en Société Anonyme.

Affaires scolaires et périscolaires

Rentrée

La rentrée s'est bien passée avec 112 élèves inscrits (classe 1 – PS 12 et MS 14, classe 2 – GS 15 et CP 9, classe 3 – CE1 22, classe 4 CE2 18, classe 5 – CM1 10 et CM2 12), l'arrivée de deux nouvelles enseignantes pour la maternelle (2 mi-temps en remplacement de Mme Sylvie GOUSSIN, partie sur une autre commune, dont un poste complété par le remplacement de Madame Tatiana BOUARD qui travaille à 80 %). La décharge de direction de M.HENNION est maintenue ainsi que son remplacement.

Une réunion de rentrée, à l'initiative de la municipalité, avec les enseignants et les parents élus au conseil d'école est programmée le 6 octobre à 17h30. Les élus envisagent une augmentation de 2 % du budget scolaire pour 2009-2010.

Plan Educnet

La commune fait partie des 17 candidatures retenues en Indre et Loire par l'Inspection d'Accadémie dans le cadre du plan de développement numérique dans les écoles rurales (Educnet). Le prestataire informatique, Microvidéo, doit installer le matériel d'ici fin septembre.

Paiement garderie par chèque emploi

Les élus acceptent que la garderie périscolaire des enfants de moins de 6 ans soit payée par chèque emploi services.

Travaux bloc sanitaires

L'accord du permis de construire est attendue d'ici mi-novembre. La parcelle où doit s'implanter ce bloc sanitaire devait faire l'objet d'un échange entre le propriétaire et le lotisseur du futur lotissement des Barons. Or, des difficultés sont rencontrées pour ce projet et la commune doit revoir sa négociation avec le propriétaire de la parcelle concernée.

Urbanisme – Environnement

Révisions et modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une réunion de concertation avec l'Atelier de Développement chargé d'étudier ce dossier et la Direction Départementale du Territoire a eu lieu le 3 septembre dernier.

La modification envisagée porte sur :

- la réduction de l'emplacement réservé derrière le cimetière,
- la modification du classement du hameau où l'assainissement est désormais collectif,
- l'évolution des spécificités propres à chaque zone.

Les révisions simplifiées portent sur :

- la modification du plan de zonage pour un réajustement de limite en zone UB
- la création d'une zone destinée à accueillir des activités artisanales. La présentation d'une zone 1Auc, faite au cours de cette réunion, ne correspond pas aux attentes de la commune dans la mesure où les coûts d'aménagement seraient hors de portée pour les finances communales. Une nouvelle proposition sera faite avant la réunion des Personnes Publics Associées programmée le 2 octobre prochain.

Modification mise à l'enquête publique

Les élus décident de mettre à l'enquête publique la modification simplifiée envisagée.

Pass foncier

M. le Maire va rencontrer prochainement le lotisseur du futur lotissement des Barons pour étudier la faisabilité de quelques opérations en Pass Foncier.

Travaux communaux

Entrée Est

Ce projet estimé, en 2007, à 140 000 € dont 30 000 € de signalisation horizontale, a, en 2009, fait l'objet d'un phasage. La phase 1 s'élève à 62 000 €, la phase 2 à 65 000 € et la signalisation horizontale non comptée sera envisagée ultérieurement. Sur les quatre entreprises consultées, BSTP, la moins disante, a été retenue pour un montant de 60 252 € pour la phase 1.

Voirie

Les travaux annuels sont terminés (affaissements, raccords...). Les broyages des fossés demandés auprès du syndicat de Bossée sont attendus.

Travaux bâtiments

Les travaux d'urgence d'étanchéité de la salle polyvalente vont être faits courant septembre. La commission bâtiment se réunira le 15 septembre prochain pour faire le point sur les travaux restant à effectuer cette année.

L'architecte du projet de bloc sanitaires de l'école va être sollicité sur l'insonorisation de la salle « Les Albizzias ».

Eau potable

Travaux

- Sur les deux devis reçus pour la réfection du château d'eau, la société la moins-disante, TRASO, a été retenue pour un montant de 19 430 €.
- Suite aux dégâts causés à la clôture devant le château d'eau, celle-ci va être remise en état et améliorée avec des plantations et un portail, la société ROBIN et Fils est retenue pour un montant de 3 176 €. Une partie des frais est couverte par l'assurance de la commune et la participation de VEOLIA. 1 485 € restent à la charge de la commune.
- Cinq branchements vétustes seront changés cette année par VEOLIA.

Régularisation forage du bourg

Le devis de l'Agence de Développement d'Environnement et d'Expertise pour la mise à jour du dossier d'incidence pour la régularisation du forage du bourg s'élève à 4 560 €. Les frais de l'hydrogéologue mandaté sont à rajouter, ces dépenses vont faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Budget-Finances

Régularisations budgétaires

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal a procédé à des régularisations budgétaires pour le budget général.

Convention busage

Les travaux communaux de voirie génèrent parfois des demandes de la part des particuliers pour compléter ce busage devant leur propriété. Afin d'établir les travaux et la participation financière, une convention est nécessaire. Les élus autorisent M. le Maire à signer ce type de convention avec les intéressés.

Projet site Internet

Le site Internet www.villeperdue.fr est en ligne depuis mi août, une réunion est prévue le 14 septembre prochain pour recueillir les avis et commentaires des élus.

Divers

1. M. Benjamin BELLIER a mis fin à son Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour suivre une formation. Deux candidatures intéressantes ont été étudiées pour le remplacer.
2. Le CAE de Mme Marie-Louise VENTROUX est renouvelé.
3. La sortie du lotissement des Margallières se trouve sur la chicane et semble gênante, les élus veilleront à l'entretien des végétaux.
4. La montée d'escaliers du quai SNCF au pont est gênée par la végétation, cet entretien relève du Conseil Général, toutefois les adjoints techniques feront le nécessaire.

Réunions à venir

- Réunion avec les associations utilisatrices des salles communales **Lundi 7 septembre à 18h30** à la mairie
- Réunion site Internet (ouverte à tous pour avis et commentaires) **Lundi 14 septembre à 18h00** à la mairie
- Commission bâtiment **Mardi 15 septembre à 18h00** à la mairie
- Réunion révisions et modification du PLU **Vendredi 2 octobre à 17h30** à la mairie
- Commission affaires scolaires (réunion de rentrée avec les enseignants et parents élus) **Mardi 6 octobre à 17h30** à la mairie
- Réunion de présentation des services périscolaires aux parents d'élèves **Samedi 10 octobre à 11h00** à la mairie
- Accueil nouveaux villeperdusiens **Vendredi 13 novembre à 19h00** à la salle « Les Albizzias »
- Conseils municipaux **Vendredi 23 octobre à 20h00** à la mairie
Vendredi 11 décembre à 20h00 à la mairie

La secrétaire de séance